

ASSEMBLÉE NATIONALE
14 juin 2019

LUTTER HAINÉ INTERNET - (N° 1785)

Retiré

SOUS-AMENDÉMENT

N ° CL217

présenté par

M. Mis et M. Morenas

à l'amendement n° CL|121 (Rect) de Mme Avia

ARTICLE 6

À l'alinéa 3, après la référence :

« 225-6 »,

insérer la référence :

« , 226-2-1 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous-amendement vise à ajouter le revenge porn en matière d'amélioration de lutte contre les « sites miroirs ».